



## Comité Départemental de Haute Savoie Compte Rendu Réunion du Comité Directeur - 10 juin 2020 En visioconférence

Membres du Comité Départemental FFN Haute Savoie 2016-2020							
	Présent	Excusé	Absent		Présent	Excusé	Absent
Martin J-François	X			Guillemin Patrick	X		
Jacquier J-François	X			Chastin Pascal	X		
Masset Gil		X		Gaidioz M-Christine	X		
Basset J-Pierre	X			Joye Isabelle	X		
Ceccone Marc		X		Brouard Vanessa		X	
Cottain Emilie		X		Sapone Sacha	X		
Morin Isabelle		X		De Pachtere Francine	X		
Guillemin Michel	X			Botteon Damien		X	
Ricart Jérôme	X			Favre Palacios Laurence		X	
Lepere Fabien	X			Pedrazzi Daniela		X	
Dale Katharine		X		Berger Patrick (coopté)	X		

**SECRETARE DE SÉANCE: M-CHRISTINE GAIDIOZ**

### ORDRE DU JOUR

- Agenda du Président
- Informations de la FFN et de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes
- Informations générales du Comité Départemental
- Projet d'aide financière aux Sportifs Haut Niveau en structure fédérale
- Révision des tarifs 2020-2021 de FFN Haute Savoie
- Préparation des AG Ordinaire 2020 et Elective (2020-2024)
- Point sur les Commissions
- Questions diverses

### PRÉAMBULE...

Nous accueillons Patrick Berger (Seynod Natation) comme membre coopté jusqu'à la prochaine élection du Comité Directeur du 31 octobre 2021. Il fera acte de candidature au Comité Directeur afin de candidater au Comité Directeur du CDOS Haute Savoie en tant que représentant de la Natation.

### COVID-19...

Le confinement a entraîné l'arrêt complet de toutes les activités dans les clubs (Entraînements et compétitions)

Le déconfinement à partir du 11 mai 2020 avec des mesures sanitaires et de distanciation ne permettent pas une reprise totale, sauf pour les SHN suivant les consignes de l'Etat et de la Fédération. Les clubs ont du mal à relancer leurs activités du fait que les Municipalités attendent les protocoles à appliquer pour la réouverture des équipements sportifs.



A partir du 2 juin 2020, les mesures de la 2ème phase, permettent de supprimer les 100 km, le regroupement au-delà de 10 personnes est maintenu jusqu'au 22 juin 2020, les piscines pourront ouvrir en respectant un protocole sanitaire strict à partir du 2 juin 2020 en zone verte et le 22 juin pour les autres en zone orange.

L'Etat va diminuer progressivement sa participation au soutien des salaires à travers le Chômage Partiel à partir du 2 juin 2020. Et le maintien à 100 % jusqu'en septembre 2020 pour les salariés dans le sport.

#### HOMOLOGATION DU COMPTE RENDU COMITÉ DIRECTEUR

Le compte-rendu du 04 décembre 2019 n'amenant aucune remarque, il est homologué.

Le bulletin d'information du 18 mars 2020 n'amenant pas de remarque, il est homologué

#### AGENDA DU PRÉSIDENT OU DE SON REPRÉSENTANT

Aucune représentation du fait des mesures de confinement de déconfinement depuis le 16 mars et à ce jour

#### COMITÉ DIRECTEUR

**Révision des tarifs 2020-2021...** Sous réserve de la décision finale du financement de la réforme du Système Informatique et d'Extranat de la FFN lors de sa prochaine AG en septembre 2020, les tarifs ne seront pas augmentés. Par contre notre affiliation risque de passer de 180 € à 500 €

Si la FFN persiste dans sa démarche de récupérer 2 millions d'€uros sur 4 ans passant par un prélèvement sur tous les engagements, nous devons maintenir notre équilibre sur le budget prévisionnel. Il faudra prévoir une augmentation de nos tarifs des engagements individuels (0,70 € > 1,15 €) et relais (1,40 € > 1,85 €) pour les clubs annuels et de Natation Estivale en 2020-2021.

Une autre piste est envisagée, c'est d'appliquer un prélèvement de 1 € par licence sur les ristournes des licences versées par la FFN aux Ligues. Chaque Ligue devra se mettre d'accord avec ses Départements pour voir la répartition entre eux. La FFN éditera une facture annuelle pour chaque liste. Et une convention de paiement sera faite entre la FFN/Ligues/Départements.

Si notre Ligue demande à partager le coût, nous serons amenés à le prélever sur notre fond de réserve.

Notre décision devra se prendre courant septembre 2020. Après validation en AG de la FFN

Après discussion, et dans les deux cas, le Comité Directeur est favorable de prélever cette somme sur la réserve financière du Comité Départemental.

**Projet de proposition d'aide financière aux athlètes Haut Niveau étant sur la liste Ministérielle et dans une structure fédérale...**

Relève ou Elite	1250	1	1250
Espoir ou Senior	1000	1	1000
Collectifs Nationaux - Partenaire Entraînement	750	3	2250

Soit une estimation prévisionnelle de 4500 € pour 2020-2021

Après discussion, Le Comité Directeur modifie les montant des aides comme ci-dessus.

#### ÉQUIPEMENTS NAUTIQUES

Le Centre Nautique des Marquisats fait partie des 20 piscines qui expérimentent, depuis le 2 juin 2020, le protocole sanitaire et les mesures de distanciation permettant la prochaine ouverture de toutes les piscines en zone verte.

Du fait du retard du chantier de finition, l'ouverture de la nouvelle piscine de Sallanches a été reportée en septembre 2020. Le centre aquatique accueillera jusqu'à 650 personnes et offrira un espace bien-être (sauna, hammam, douches massantes) et 4 bassins intérieurs (bassin de nage de 25m x 6 lignes, bassin d'activités, bassin de loisir et bassin petite enfance). L'implantation de gradins permettra l'organisation de compétitions de niveau régional.

#### COURRIER ET INFORMATION

Divers mails reçus (de la Ligue, de la FFN, du CDOS, etc.) diffusés aux clubs.

#### DIVERS

Aide financière formation BF1 2019-2020... le formulaire a été envoyé aux clubs concernés (Dauphins d'Annecy 5, Mont Blanc Natation 4, CS Chamonix 3, Annemasse Natation 1, CN Morzine 1, Thônes Natation 1). Retour des



formulaires et justificatifs de paiement à l'ERFAN pour le 1<sup>er</sup> septembre 2020. Tout dossier incomplet ou en retard ne sera pas traité. Estimation prévisionnelle de 1500 € pour 15 stagiaires.

## CONSEIL DÉPARTEMENTAL HAUTE SAVOIE

Aide Scolaire aux Jeunes Sportifs Haut Savoyard Haut Niveau (Yohann Ndoye Brouard, Sam Plewinski, Léo Gruat, Sam Plewinski, Maxwell Cooper)

Section Sportive Scolaire (Collège Raoul Blanchard Annecy, Collège Varens le Fayet, Collège Frison Roche Chamonix, Collège St Jen Baptiste Megève)

Les dossiers sont passés en Commission Permanente le 25 mai 2020, et les montants des aides ont été attribués (voir ci-dessous)

**Aide à la scolarité des Jeunes Sportifs Aspirant au Haut Niveau ...** 1880 € (440 € Yohan N'Doye Brouard, 720 € Sam Plewinski, 720 € Léo Gruat (Dauphins d'Annecy) à confirmer à réception de la notification afin de connaître la répartition entre les 3 Jeunes Sportifs.

Et le refus pour Maxwell Cooper CS Chamonix en raison de sa scolarité en Angleterre.

**Aide aux Sections Sportives et Classes à Horaires Aménagés...** 4739 € pour 4 Collèges (Raoul Blanchard à Annecy: 976 € / Frison Roche à Chamonix: 1 220 € / St Jean Baptiste à Megève: 1 323 € / Varens à Passy: 1 220 €)

Le Comité Départemental doit recevoir les notifications ainsi que les Conventions pour signature avec un retour au Conseil Départemental de Haute Savoie pour recevoir les aides. Celles-ci seront reversées dans les meilleurs délais.

## SECRETARIAT

Gestion des affaires courantes

## FÉDÉRATIONS AFFINITAIRES ET SCOLAIRES

Invitation à l'AG de l'UFOLEP Haute Savoie le 18 juin en visioconférence

## VIE DES CLUBS

RAS

## CCN DU SPORT

RAS

## BUREAU DU COMITÉ

Des échanges réguliers par mail ou téléphone pour traiter de la gestion courante du Comité Départemental.

## AGENCE NATIONAL DU SPORT

La FFN a fait sa campagne « PSF 2020 » entre le 18 mars au 1er juin 2020. Les dossiers devaient être déposés dans « Compte Asso ». Les demandes de subvention sont centralisées par région.

Le Ministère des Sports a ouvert la campagne « Emploi-Apprentissage » de l'Agence Nationale du Sport du 7 avril au 13 mai 2020. Les dossiers devaient être déposés dans le « Compte Asso ». Les dossiers sont gérés par les DRDJSCS.

## DDCS HAUTE SAVOIE

RAS

## FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION

**Réponse du Service Juridique de la FFN aux demandes de remboursement d'une cotisation dans un club par rapport à l'arrêt imposé des activités du club (Covid-19) ...** Suite à votre interrogation, pour votre entière information concernant les éventuelles demandes de remboursement de vos adhérents, sachez qu'ils ne peuvent légitimement avoir aucune prétention s'agissant du remboursement de leur adhésion. En effet, il faut préciser que l'adhésion à une association doit être distinguée d'une prestation commerciale. Adhérer à un club, c'est marquer son appartenance et apporter sa contribution à une association dont on partage la philosophie ; ce n'est pas acheter des prestations. En d'autres termes, une association a un fonctionnement particulier qui ne s'avère pas celui d'une société commerciale : les adhérents ne sont pas des clients, des consommateurs mais des acteurs. C'est d'ailleurs notamment grâce à cette caractéristique que la plupart des activités "club" ne sont pas soumises à impôts et permettent aux personnes d'avoir des tarifs nettement moins élevés que dans des sociétés "privés" spécialisés dans les activités physiques et sportives. Les demandes d'adhérents tendant au remboursement de leurs cotisations sont cependant du ressort du club, qui demeure libre de rembourser sa cotisation à chaque adhérent. Ce sont les statuts et/ou le règlement intérieur du club qui prévoit (ent), le cas échéant, les conditions permettant un éventuel remboursement des cotisations des adhérents.



## **Le Comité Directeur de la FFN du 20 mars 2020 a pris un certain nombre de décisions dès la saison 2020-2021.**

Notamment, celles qui impactent directement le Comité Départemental

- Réforme du Service Informatique et d'Extranat... Suite à l'audit il faut dégager 2 millions d'€ sur 4 ans. Avec la solution suivante :
  - Affiliation des Comités Départementaux : 500 € (au lieu de 180 €)
  - Pour chaque organisateur de compétition (ligue, Département et club), la FFN prélèvera 0,35 € sur chaque engagement payé à travers lemonway ou 0,45 € par autre paiement.
- Période de la saison sportive allant du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août

Suite à la réunion du 20 mai 2020 entre tous les Présidents de Ligue et la FFN, il a été acté le principe que le financement se fera au prorata des licences dans chaque ligue sans augmentation des tarifs des licences pour la saison prochaine. La somme facturée à la Ligue sur la part régionale sera d'environ de 1€/licence (cela doit être affiné par la FFN). Il y aura une facture annuelle entre la FFN et les Ligues. A charge aux Ligues de voir avec leurs Départements. Une convention de financement sera faite entre FFN/Ligues/Départements

Concernant les engagements de toutes nos disciplines ceux-ci ne seront pas impactés (retour à la normale pas de taxe)

Voilà où nous en sommes cela doit être voté par le CD de la FFN puis par l'AG de la FFN des 18 et 19 septembre 2020.

### **LIGUE AUVERGNE RHÔNE ALPES NATATION**

Diffusion du projet de calendrier Natation Course et Maîtres de la saison 2020-2021

Rappel sur la mise en place de la transversalité à travers une session de formation prévue pour les entraîneurs dans les programmes sportifs des Départements

### **CONSEIL DES TERRITOIRES**

Compte rendu de la réunion du 28 février à Oyonnax a été diffusé

Prochaine réunion le samedi 20 juin 2020 à Chamalières

Autre réunion le samedi 24 octobre 2020 (lieu et horaire à confirmer) pour désigner les prochains représentants (Titulaire et Suppléant) des Départements de la Ligue aux AG de la FFN.

### **DATE AG ORDINAIRE 2020 ET ELECTIVE (2020-2024)**

Les AG Ordinaires et Elective étant le samedi 31 octobre 2020, la procédure de candidature se fera du 28 septembre au 25 octobre 2020 auprès du Président du Comité Départemental.

Les membres du Comité Directeur valident la procédure de candidature pour le prochain Comité Directeur (2020-2024).

Concernant le vote électronique via un prestataire, les membres du Comité Directeur ne sont pas favorables. Celui-ci se fera manuellement comme les élections précédentes.

### **SELECTIONS FFN HAUTE SAVOIE**

Suite aux annulations des Coupes des Territoires et Franck Esposito, le Comité Départemental a récupéré les acomptes transformés en bon à valoir sous 18 mois :

- 621 € d'acompte de transport à Istres transformé en avoir pour la Coupe des Territoires 2021 (310,50 € pour FFN Savoie et FFN Haute Savoie). Celui-ci viendra en déduction du devis de transport.
- 680 € d'acompte de l'hôtel Première Classe à Istres (340 € pour FFN Haute Savoie et pour FFN Savoie) à consommer avant 18 mois ou remboursé après les 18 mois.
- 365 € d'acompte pour les repas à Istres (182,50 € pour FFN Haute Savoie et 182,50 € pour FFN Savoie) remboursement ou sous forme d'avoir à consommer sous 18 mois ou rembourser après les 18 mois.
- 587,50 € d'acompte à l'hôtel Mercure Annecy Sud (Coupe Franck Esposito) à consommer avant les 18 mois ou remboursé après les 18 mois

Les équipements des équipes n'ayant pas été distribués, nous les avons pour la prochaine saison faisant une économie de 1000 €.



Pour 2020-2021...

Jeunes - Coupe des Territoires 08-09 mai 2021 en PACA (Istres ?  
Avenirs - Coupe Franck Esposito 07 juin 2020 à Seynod

---

## *Point des Commissions*

---

### FINANCE... MARC CECCONE (EXCUSE)

**Point financier à ce jour :** Recettes : 13 804,60 € / Dépenses : 17 857,38 €  
Écart : moins 4 052,78 € (qui sont couverts par la ristourne des licences estimée à 5074 €)

Réalisé à ce jour...

Les dépenses marquantes payées...

- 180 € abonnement 2020 de communication de la FFN
- 600 € d'aide financière aux clubs pour formation BF1 (Dauphins d'Annecy 500 € et CS Chamonix 100 €)
- 4000 € d'aide financière aux sportifs HN en structure fédérale (Dauphins d'Annecy pour 4 sportifs HN)
- 276 € de remboursement des repas de FFN Rhône à la Coupe Franck Esposito à Seynod annulée
- 276 € de remboursement des repas de FFN Ain à la Coupe Franck Esposito à Seynod annulée
- 780 € d'achat de 100 bonnets auprès d'Aréna France

Les recettes marquantes reçues...

- 2727 € de subvention 2020 du Conseil Départemental de Haute Savoie (2471 € de fonctionnement et 296 € de formation)
- 1303,40 € des engagements du 2<sup>ème</sup> Trimestre 2019-2020

En cours de traitement...

- 365 € des repas des sélections Haute Savoie 182,50 € - Savoie 182,50 € à Istres en remboursement ou à valoir sous 18 mois (En attente d'une réponse du restaurateur)
- 2000 € en attente de décision sur le dossier FDVA fonctionnement de la DRJCS
- La ristourne licence qui sera versé fin août 2020
- En entrées et sorties des aides aux Jeunes Sportifs et aux section Sportives Scolaires du Conseil Départemental de Haute Savoie.

### COMMISSION INFORMATIQUE ET LICENCES... PATRICK GUILLEMIN

**2019-2020...** 2729 licences homologuées (751 compétiteurs dont 000 licences après le 1<sup>er</sup> juin, 1651 licences Natation pour Tous, 228 licences encadrements/officiels, 99 licences J'Apprends à Nager, 00 Licences Eau Libre). La Natation estivale ne représente à ce jour que 109 licences.

**Ristourne estimée à ce jour : 5074,00 €** (prévue 7100 €)

Les périodes du confinement et de déconfinement sont catastrophiques pour les activités de la Natation Estivale. A ce jour, le Comité Départemental enregistre un manque de licences de 629 licences (- 19 %). Cette situation aura un impact sur les subventions du Conseil Départemental de Haute Savoie et autres subventions pour la prochaine saison. Sans compter de l'impact sur les élections des Comités Directeurs de la Ligue et de la FFN du fait que les clubs votent directement comme le prévoit les Statuts.

### COMMISSION NATATION ESTIVALE... M-CHRISTINE GAIDIOZ

Pour l'instant, toutes les compétitions sont annulées jusqu'au 31 juillet.

Pour l'instant, le Ministère des Sports précise qu'aucune compétition sportive ne pourra avoir lieu avant le mois d'août, y compris à huit clos.



Le 9 juin 2020, la FFN parle de reprise progressive après les annonces gouvernementales du 28 mai validant la réouverture ou l'ouverture des piscines au 2 juin 2020, à l'exception des installations situées en zone orange, qui devraient le faire au 22 juin 2020. La FFN a conscience qu'il faudra parfois surmonter des difficultés locales.

La FFN annule la Coupe de France et Critérium de Natation Estivale. Et qu'il n'y aura pas de classement national des clubs de Natation Estivale. Et le Président de la Ligue Auvergne Rhône Alpes annule les Interclubs Juniors et TC. Par contre, pour l'instant, confirme la tenue des Championnats Régionaux à Eyzin-Pinet.

Devant cette saison chaotique, les 8 clubs vont plutôt se lancer dans une activité de perfectionnement et de loisirs.

#### **COMMISSION SPORTIVE... VANESSA BROUARD (EXCUSEE)**

Les compétitions pour les sélections Team Haute Savoie Avenirs et Jeunes ont été annulées

Le CR de la réunion du 25 mai 2020 a été diffusé

Préparation du pré projet de calendrier et programmes sportifs 2020-2021

Prochaine réunion le jeudi 25 juin 2020 à la Maison Départementale des Sports à Annecy de 9h30 à 11h30

#### **ÉQUIPE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE... J-FRANÇOIS JACQUIER – VANESSA BROUARD**

RAS

#### **COMMISSION WATER-POLO ET NATATION ARTISTIQUE...**

##### **Water-Polo...**

A partir du 16 mars 2020, la FFN a arrêté tous les Championnats de France et a figé les classements. Il n'y a pas des titres de Champions de France.

La Ligue a remboursé, au prorata, les frais d'engagements à Annemasse Natation et Seynod Natation

##### **Natation Artistique...**

Toutes les compétitions ont été annulées à partir du 16 mars 2020

#### **COMMISSION MAÎTRES... COTTAIN EMILIE (EXCUSEE)**

Toutes les compétitions maîtres ont été annulées à partir du 16 mars 2020

La Commission fédérale travaille sur le prochain calendrier et les programmes sportifs 2020-2021.

#### **COMMISSION DES RÉCOMPENSES.... JEAN-PIERRE BASSET**

RAS

#### **COMMISSION DES OFFICIELS... J-PIERRE BASSET**

Nouveaux officiels Natation Course : 44 « C » et 8 « B »

La FFN initie, à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2020, une réforme des officiels Natation Course afin d'être conforme au règlement de la FINA.

Afin de répondre à cette nouvelle réforme, le Comité Départemental confirme les personnes suivantes : Jean-Pierre Basset Responsable des Officiels du Département, M-Christine Gaidioz Référent Officiels Natation Estivale et formation, Pascal Chastin Référent Officiel Natation Course et formation

2 visioconférences de la Commission des Officiels de la Ligue et des Référents Départementaux pour expliquer la réforme. Les nouveaux documents d'examen seront diffusés en septembre 2020.

#### **COMMISSION EAU LIBRE... ISABELLE JOYE**

Tous les étapes Coupe de France et EDF Aqua Challenge jusqu'au 15 juillet ont été annulées ou reportées.

30-04-2020 : À ce stade, le Ministère des Sports précise qu'aucune compétition sportive ne pourra avoir lieu avant le mois d'août, y compris à huit clos.

Ne pouvant respecter les mesures sanitaires et de distanciation du déconfinement, les organisateurs des traversées du lac de Passy, Rives-Ripaille et lac d'Annecy ont annulé leurs événements sportifs.

#### **COMMISSION NATATION SANTÉ... FRANCINE DE PACHTERE**

Le DAPAP étant supprimé, le dispositif se transforme en Maison Sport Santé. Pour Annecy, c'est l'Ufolep qui pilote ce dispositif.

De plus en plus d'éducateurs sportifs s'intéressent à cette activité. Ainsi qu'Annemasse Natation dans le cadre de développement de cette activité dans le club.



## CDOS HAUTE SAVOIE... GIL MASSET (EXCUSE)

**AG Ordinaire et Extraordinaire...** le 23 juin 2020 à 18h00 en visioconférence

**Dispositif Carte Passerelle...** Pour renforcer le lien entre le monde scolaire et les acteurs du sport au niveau départemental, le CNOF met en place un dispositif à destination des élèves de CM1 et CM2, licenciés USEP ou UGSEL, la Carte Passerelle « Sport scolaire - Sport en club ».

**Découvrir différentes disciplines...** Pendant 7 semaines, du 1<sup>er</sup> septembre au 17 octobre 2020, les enfants vont se voir offrir l'opportunité de découvrir différentes disciplines et structures, et ce gratuitement.

**L'assurance prise en charge...** Le CNOF a contracté des garanties d'assurance individuelle accident au bénéfice des détenteurs de la Carte Passerelle permettant de couvrir les risques auxquels s'exposent les enfants dans le cadre des activités testées.

**Les clubs participants s'inscrivent en ligne...** Afin de s'inscrire dans le dispositif de la Carte Passerelle et ainsi accueillir des jeunes de CM1 et CM2 à la rentrée, les clubs intéressés doivent renseigner un formulaire, manifestant ainsi leur intérêt et leur envie de s'impliquer du 1<sup>er</sup> septembre au 17 octobre dans cette action mise en place par le CNOF.

**Une mise en avant sur « Mon Club Près de Chez Moi » ...** Nouvel outil élaboré par le CNOF et le réseau social Be Sport, en relation avec les Fédérations Sportives, la plateforme « Mon Club Près de Chez Moi » recense l'ensemble des clubs fédérés en France, et permet à chacun de disposer d'une page en son nom pour communiquer sur ses activités et actualités.

**Aux parents et enfants de jouer...** A la rentrée scolaire, les élèves de CM1 et CM2 licenciés USEP ou UGSEL se voient remettre la Carte Passerelle. En famille, ils peuvent naviguer sur « Mon Club Près de Chez Moi » pour identifier les clubs adhérents et les différents sports accessibles. Une fois le choix arrêté, ne reste plus qu'à prendre contact avec la structure, puis se rendre sur place muni de sa carte et de sa licence USEP ou UGSEL.

**Dispositif Soutiens ton club...** Le Comité National Olympique Sportif Français, la Fondation du Sport Français, France Paralympique avec le soutien du Ministère des Sports lancent la campagne « soutien ton club ». L'objectif est de collecter des dons déductibles des impôts pour venir en aide aux clubs. Ensemble, aidons les clubs à battre le virus et à sortir plus forts de cette période.

## INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Prochaine réunion du Comité le mercredi 16 septembre 2020 à 20 h 00 à La Roche sur Foron.

Fin de réunion à 22 h 00

M-Christine Gaidioz

Secrétaire FFN Haute Savoie

Signature numérique

Jean-François JACQUIER

Président FFN Haute Savoie

Signature numérique

